

COMPTES RENDUS de SÉANCES du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 septembre 2008

Le Conseil Municipal de Lestelle-Bétharram s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 11 septembre 2008 sous la présidence de M. Jean-Marie BERCHON, Maire.

Tous les conseillers sont présents : JM. Berchon, M. Corsini, J. Sépé, A. Graciaa AM. Malaganne, Y Péré, B. Loustalot, MF. Grousset, JM. Ladesbie, C. Amaré, M Martell, M.C Lacau, S. Lacau, C. Mouré, M. Bonnefon

Secrétaire de séance : Michel Corsini.

1- Restauration Chapelle Notre-Dame : Honoraires Architectes Bâtiments de France

A l'unanimité, Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention d'honoraires avec l'architecte en chef des Monuments Historiques pour une mission de maîtrise d'œuvre relative aux deux tranches de travaux de l'opération de restauration du massif occidental de la chapelle Notre Dame. Ces honoraires s'élèvent à 18.468,28 € H.T.

Le Conseil décide également à l'unanimité de réaliser la seconde tranche de travaux pour un montant estimé de 122.000 € HT

2 Travaux de l'école : Avenants

Le Conseil municipal accepte des avenants suivants :

Maçonnerie :	2.606.00 € HT
Menuiseries extérieures :	-526.06 € HT
Plâtrerie	341.07 € HT
Electricité	502.05 € HT
Plomberie	188.65 € HT
Peinture	947.21 € HT

Avec les frais d'architecte, du chargé de sécurité, du bureau d'études, de l'assurance dommages-ouvrage et des frais de consultation, les dépenses montent à 215.059,98 € TTC. Cette réalisation a été budgétisée comme suit: subvention du département (44.733 €), DGE (50.700 €), fonds propres (54.850 €) et deux emprunts, l'un sur la TVA (35.000 €) et l'autre pour les travaux (31.681 €)

3 Programme de voirie 2008 : plan de financement

Le Conseil municipal accepte le devis de 4.000 € de l'entreprise Sanguinet pour l'élagage avant la réalisation de l'enrobé sur les chemins du Chèze et de Basse. Le Maire remercie les riverains et M Alain COVEZ pour leur participation au déblaiement des branchages.

Ce programme de voirie d'un montant de 238.785 € sera financé par un emprunt de 161.250 € pour travaux et un de, 37 000 € pour préfinancer la TVA. L'autofinancement est de 40.500 €.

Les passages piétons sur la départementale vont être repeints et trois nouveaux vont être créés place St Jean, Av. de Bétharram et R. Gaston de Foix.

4 Délibérations Budgétaires Modificatives

4-1 : Une première délibération budgétaire est prise pour intégrer le programme de voirie 2008 tel qu'il a été voté précédemment.

4-2 : la seconde délibération concerne le Budget du Camp de Tourisme où les crédits nécessaires à la réfection des cuisines seront portés de 70.000 € à 80.000 €.

5 Aménagement du terrain de football

Le Conseil municipal par 14 voix pour et une abstention décide d'effectuer des travaux de nivellement et regarnissage sur le terrain de foot situé derrière la salle des fêtes et mettre en place un éclairage. Ce terrain servira à l'entraînement de l'équipe de Foot à 7.

6 Questions diverses

6-1 : L'Association Amats Doués organise un concert de Rock samedi 18 octobre 2008 à la Salle des Fêtes de Lestelle-Bétharram. Une subvention de deux cents euros est allouée aux organisateurs.

6-2 : La commission communication a élaboré un règlement pour la location de la Salle des Fêtes pour les associations et pour les particuliers. Il sera présenté aux associations le vendredi 26 septembre.

6-3 : L'Ensemble Orchestral de Pau se produira à Lestelle-Bétharram, Salle des Fêtes, le 13 Décembre à 20 h 30. Entrée : 10 euros. Fort de quarante cinq éléments, il recevra le renfort de deux chorales "Aimer et Chanter" de Ste Colome & "Yssera viva" d'Aressy. Soit une centaine de choristes.